Insee
Mesurer pour comprendre
Occitanie

Communiqué de presse

À Toulouse, le 26 avril 2021

L'Occitanie fait face à nouveau à une légère surmortalité fin mars

Entre le 1er et le 31 mars 2021, toutes causes confondues, 5 349 décès sont enregistrés en Occitanie, soit 152 décès de moins que la moyenne des mois de mars 2018-2019 (figure 1). Avec une diminution proche de 3 %, l'Occitanie, comme de nombreuses autres régions, se trouve en situation de sous-mortalité pour le mois de mars par rapport à 2018-2019, du fait notamment de l'absence d'épisode grippal cette année et du relatif ralentissement de l'épidémie de Covid-19 en février. Trois régions se démarquent en restant à des niveaux importants de surmortalité : Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 13 %), Île-de-France (+ 11 %) et Hauts-de-France (+ 5 %). Dans la région, cette tendance globale de diminution de la mortalité sur le mois de mars masque cependant une surmortalité qui apparaît en seconde quinzaine du mois.

Ces statistiques, arrêtées à la date du 22 avril 2021, sont toutefois provisoires et seront révisées à la hausse dans les prochaines semaines. Par ailleurs, les évolutions relatives à des territoires peu peuplés ou catégories peu nombreuses doivent être interprétées avec précaution, le nombre de décès pouvant davantage fluctuer d'une année sur l'autre.

Figure 1 – En Occitanie, une surmortalité réapparaît fin mars
Nombre de décès enregistrés à l'état civil jusqu'au 31 mars 2021 (à la date du 22 avril 2021)

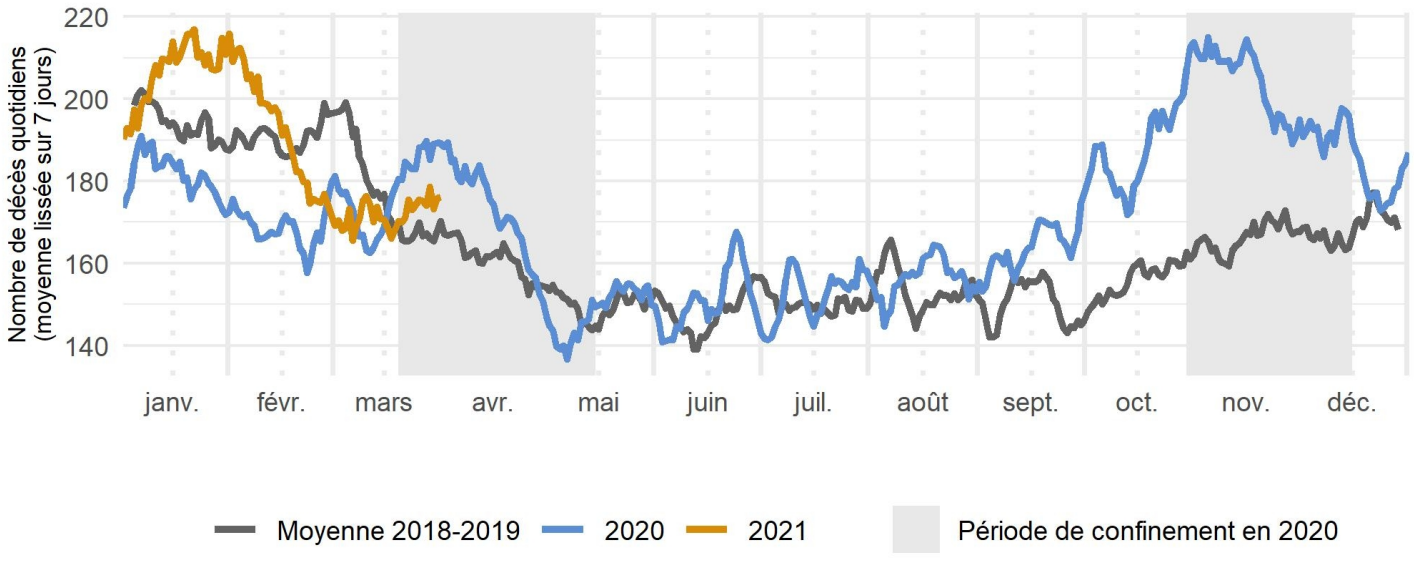

Note : ensemble des décès jusqu'au 31 mars 2021, transmis par voie dématérialisée ou par voie papier par les mairies à l'Insee. Ces données sont provisoires.
Source : *Insee, état civil*

Retrouvez-nous sur :
insee.fr
Twitter.com/inseeoccitanie

Service presse :
medias-occitanie@insee.fr
05.61.36.62.85

Communiqué de presse

À Toulouse, le 26 avril 2021

L'Occitanie fait face à nouveau à une légère surmortalité fin mars

La tendance à la baisse du nombre de décès quotidiens, toutes causes confondues, observée en février ne se prolonge pas sur le mois de mars. Au cours de la première quinzaine du mois, le nombre de décès quotidiens oscille autour de 170 (après lissage des données). En seconde quinzaine, le nombre de décès augmente à nouveau progressivement jusqu'à 180 décès par jour, sans doute en lien avec la diffusion rapide du variant britannique dans la région, notamment dans les départements de l'est comme précisé par l'ARS Occitanie (Pour en savoir plus).

Au total, le mois de mars 2021 est marqué par une sous-mortalité par rapport à la moyenne des mois de mars 2018-2019 (-3 %). Cela résulte en grande partie de l'absence de mortalité grippale cette année. Néanmoins, les dix derniers jours du mois sont caractérisés par un retour de la surmortalité : + 5 % par rapport à la moyenne pour 2018-2019 (soit 105 décès supplémentaires). Deux effets jouent sur cette fin de période : à la fois l'augmentation du nombre de décès en 2021 mais aussi la faible mortalité en période de référence (épisodes grippaux terminés en 2018 et 2019). Pour rappel, du 2 au 16 mars, l'ARS Occitanie recense 178 décès en milieu hospitalier dus à la Covid-19 ; du 17 mars au 2 avril, elle en compte 222.

À l'échelle départementale, la situation est contrastée : le Gard reste en forte surmortalité en mars (+ 11 %), les Hautes-Pyrénées, la Lozère, l'Hérault et l'Aveyron en légère surmortalité (entre + 2 % et + 5 %) (figure 2). Les autres départements sont en sous-mortalité par rapport à 2018-2019 avec, par exemple, - 16 % dans le Tarn, - 5 % en Haute-Garonne, et - 4 % dans les Pyrénées-Orientales.

Retrouvez-nous sur :
insee.fr
Twitter.com/inseeoccitanie

Service presse :
medias-occitanie@insee.fr
05.61.36.62.85

Communiqué de presse

À Toulouse, le 26 avril 2021

L'Occitanie fait face à nouveau à une légère surmortalité fin mars

Figure 2 – Le Gard, les Hautes-Pyrénées, la Lozère, l'Hérault et l'Aveyron conservent une surmortalité en mars 2021
Évolution des décès cumulés du 1er au 31 mars 2021 rapportés aux décès cumulés de la même période en moyenne pour 2018-2019

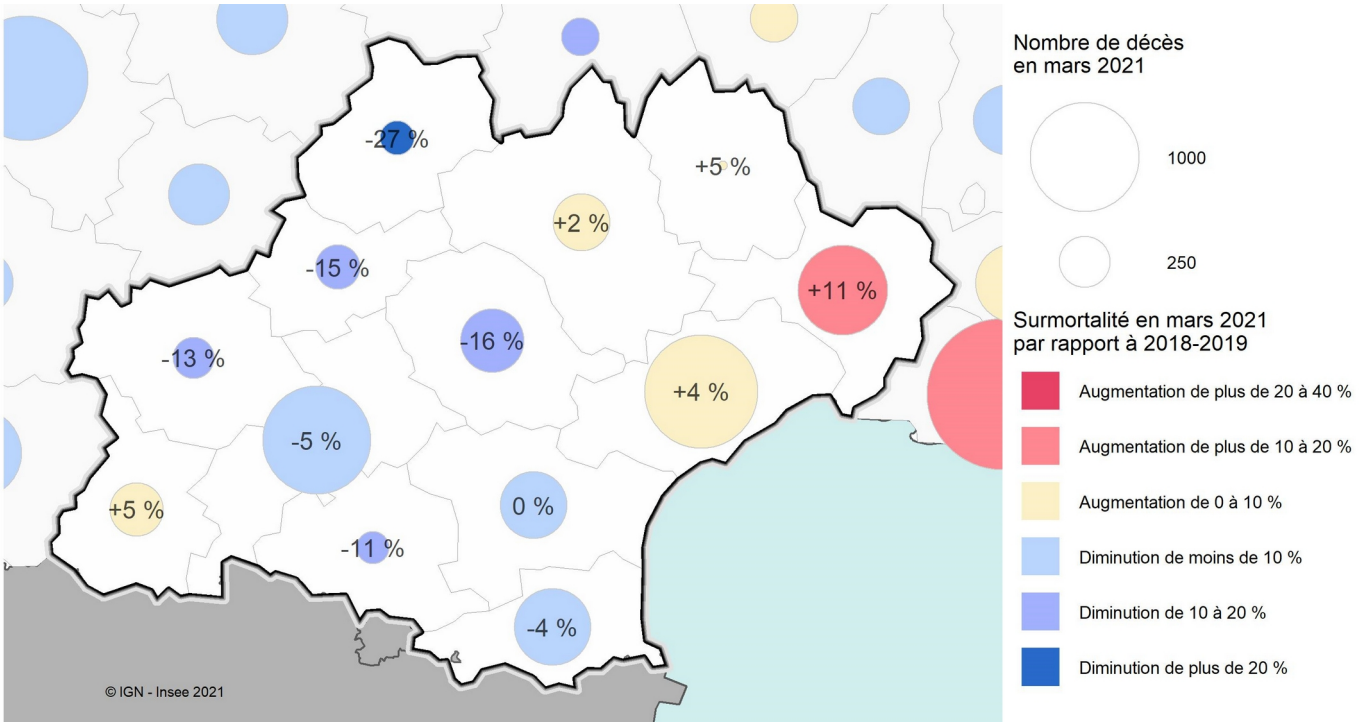

Note : ensemble des décès du du 1er au 31 mars, transmis par voie dématérialisée ou par voie papier par les mairies à l'Insee. Ces données sont provisoires.
Lecture : dans les Pyrénées-Orientales, le nombre total de décès entre le 1er et le 31 mars baisse de 4 % en 2021 par rapport à la moyenne 2018-2019.
Champ : France par département (consulter les cartes nationales pour des périodes différentes)
Source : *Insee, état civil*

Retrouvez-nous sur :
insee.fr
Twitter.com/inseeoccitanie

Service presse :
medias-occitanie@insee.fr
05.61.36.62.85

À Toulouse, le 26 avril 2021

L'Occitanie fait face à nouveau à une légère surmortalité fin mars

Mortalité selon l'âge

En mars 2021, toutes causes confondues, on observe un excédent de décès avant tout pour les personnes de 65 à 74 ans. En janvier, la surmortalité concernait essentiellement les 85 ans ou plus et en février, les 75-84 ans. Au cours du mois de mars et par rapport à 2018-2019, 52 personnes supplémentaires entre 65 et 74 ans sont décédées, soit une hausse de la mortalité de 7 % (figure 3). Pour les personnes de 75 à 84 ans, la mortalité est quasiment stable, 1 % en mars, soit 7 décès supplémentaires par rapport à 2018-2019. Quant aux décès de personnes de 85 ans ou plus, ils diminuent de 6 % (- 190 décès par rapport à la moyenne 2018-2019). L'avancée de la vaccination pour les personnes de 75 ans ou plus durant le mois de mars explique sans doute ces évolutions encourageantes : au 16 mars, selon l'ARS Occitanie, 40 % d'entre eux (86 % pour les résidents en Ehpad) avaient reçu une première injection, dont l'efficacité débute après 12 à 14 jours (Pour en savoir plus). Enfin, la mortalité des 25-49 ans est en baisse par rapport à 2018-2019, sans doute en raison de la limitation des déplacements et des activités. En raison d'effectifs trop faibles, l'évolution des décès des moins de 25 ans ne peut être interprétée ici.

Figure 3 – En mars, la surmortalité concerne avant tout les 65-74 ans
Évolution du nombre de décès en Occitanie en janvier, février et mars 2021 par rapport à la moyenne 2018-2019, selon l'âge (en %)

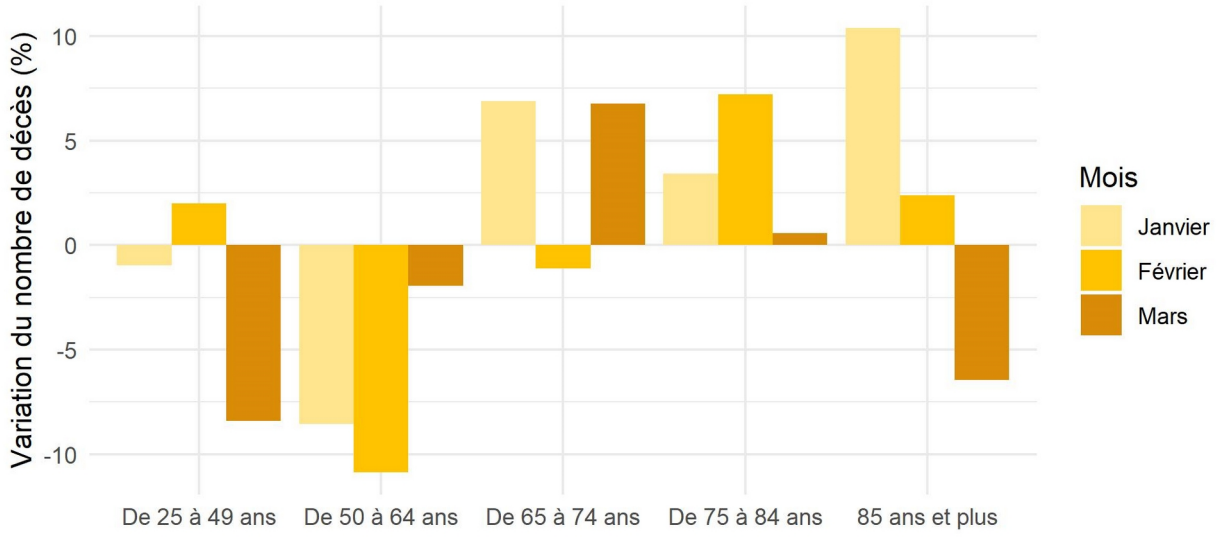

Note : ensemble des décès jusqu'au 31 mars, transmis par voie dématérialisée ou par voie papier par les mairies à l'Insee. Ces données sont provisoires.
Lecture : du 1er au 31 mars 2021, les décès de personnes de 85 ans ou plus ont diminué de 6 % en mars par rapport à la même période en 2018-2019.
Source : *Insee, état civil*

Service presse :
medias-occitanie@insee.fr
05.61.36.62.85

À Toulouse, le 26 avril 2021

L'Occitanie fait face à nouveau à une légère surmortalité fin mars

Lieu de décès

En mars 2021, les décès sont plus fréquents à domicile et, dans une moindre mesure, en milieu hospitalier qu'en 2018-2019. Ainsi, à période comparable, les décès à domicile sont supérieurs de 6 % en 2021 (soit + 93 décès) et ceux en hôpital ou clinique augmentent de 1 % (soit + 29 décès). Les décès en maison de retraite sont en légère baisse par rapport aux années précédentes (- 4 %). Les décès survenus dans d'autres lieux (voie publique, chez un tiers, lieu de travail, non connu...) baissent de 36 % par rapport à la moyenne 2018-2019 (soit 242 décès en moins).

Figure 4 – Baisse des décès en maison de retraite par rapport à 2018-2019
Évolution du nombre de décès en Occitanie en janvier, février et mars 2021 par rapport à la moyenne 2018-2019, selon le lieu (en %)

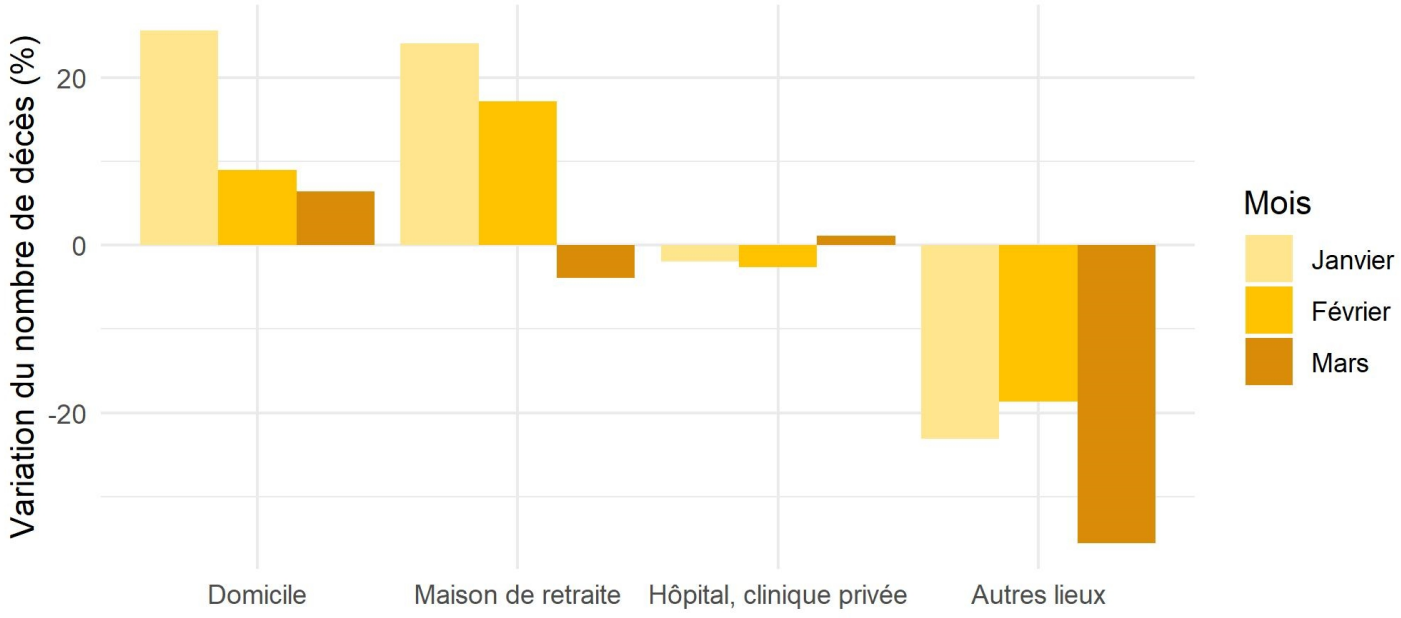

Note : ensemble des décès jusqu'au 31 mars, transmis par voie dématérialisée ou par voie papier par les mairies à l'Insee. Ces données sont provisoires.
Lecture : du 1er au 31 mars 2021, le nombre total de décès au domicile est en hausse de 6 % par rapport à la moyenne 2018-2019.
Source : *Insee, état civil*

Retrouvez-nous sur :
insee.fr
Twitter.com/inseeoccitanie

Service presse :
medias-occitanie@insee.fr
05.61.36.62.85

Communiqué de presse

À Toulouse, le 26 avril 2021

L'Occitanie fait face à nouveau à une légère surmortalité fin mars

Pour en savoir plus :

« En Occitanie, la surmortalité s'atténue progressivement en février », Communiqué de presse, Insee Occitanie, mars 2021

« En Occitanie, la surmortalité à partir de 65 ans perdure en janvier 2021 », Communiqué de presse, Insee Occitanie, février 2021

« 14 % de décès supplémentaires en Occitanie entre le 1er septembre et le 31 décembre », Communiqué de presse, Insee Occitanie, janvier 2021

« Evolution des décès au lieu de décès entre 2019 et 2020, par intercommunalité », Insee, Statistiques locales, mars 2021

« Nombre de décès quotidiens », Insee, *Chiffres détaillés*, mars 2021

« Bulletins d'information Covid-19 », ARS Occitanie, mars 2021

« Plus de décès pendant l'épisode de Covid-19 du printemps 2020 qu'au cours de la canicule de 2003 », Insee, *Insee Première* n° 1816, 18 septembre 2020

« Chiffres clés et évolution de la COVID-19 en France et dans le monde », Santé Publique France

« Surveillance sanitaire de la grippe en région Occitanie, bilan 2018-2019 », Santé Publique France

Service presse :
medias-occitanie@insee.fr
05.61.36.62.85

Évolution des décès pour la période du 1er au 31 mars, comparaison entre 2018-2019 et 2021

	Nombre de décès du 1er au 31 mars					Evolution 2021 / moyenne 2018-2019	
	Moyenne 2018-2019	2018	2019	2020	2021	En nombre	En %
Ariège	159	164	153	137	141	-18	-11,0
Aude	396	452	339	389	394	-2	0,0
Aveyron	299	325	272	316	303	5	2,0
Gard	621	664	577	663	688	68	11,0
Haute-Garonne	1 029	1 086	972	981	979	-50	-5,0
Gers	214	224	203	201	185	-29	-13,0
Hérault	1 037	1 048	1 026	1 164	1 075	38	4,0
Lot	204	197	211	211	148	-56	-27,0
Lozère	86	90	81	76	90	5	5,0
Hautes-Pyrénées	257	261	252	255	269	13	5,0
Pyrénées-Orientales	533	526	539	553	511	-22	-4,0
Tarn	429	430	427	348	361	-68	-16,0
Tarn-et-Garonne	241	265	217	200	205	-36	-15,0
Occitanie	5 501	5 732	5 269	5 494	5 349	-152	-2,8

Note : ensemble des décès du 1er au 31 mars 2021 transmis par voie dématérialisée ou par voie papier par les mairies à l'Insee. Données diffusées au lieu de décès et non de résidence. Ces données sont provisoires et pourront être revues à la hausse.

Lecture : dans les Pyrénées-Orientales, le nombre total de décès du 1er au 31 mars diminue de 4,0 % entre 2018-2019 et 2021.

Source : Insee, état civil